

Le bilinguisme dans les soins sera abordé régulièrement

CANTON Le traitement des patients francophones a été au centre d'une rencontre entre le conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg, le CAF et le CJB

Le bilinguisme dans les soins est important et les patients ont le droit d'être traités dans leur langue officielle dans les établissements biennois répertoriés, ainsi qu'à l'hôpital de l'île à Berne. Les personnes qui constatent une violation de ce droit peuvent s'adresser à l'Office des hôpitaux du canton. Les possibilités de soutenir financièrement ce bilinguisme sont en revanche très limitées. Tels sont les trois constats établis lors d'une récente rencontre entre le conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg, le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF).

Les patients qui se sentent lésés peuvent demander une enquête administrative.

La rencontre visait à clarifier les conditions du bilinguisme dans les soins, tel qu'exigé par la loi sur les soins hospitaliers dans certains établissements de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne et à l'hôpital de l'île à Berne. Le conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg a affirmé l'importance du respect du bilinguisme dans les soins. La SAP est prête à donner un signal politique en ce sens et à aborder la thématique du bilinguisme régulièrement, lors des entretiens semestriels avec la direction des établissements hospitaliers concernés. Pierre Alain Schnegg précise toutefois que le bilinguisme est un des nombreux défis auxquels font face les hôpitaux,



Les patients ont le droit d'être traités dans leur langue officielle. Mais les possibilités de soutenir le bilinguisme sont limitées. A-PATRICK WEVENETH

souvent confrontés à des structures complexes, à une situation financière difficile et à la progression des soins ambulatoires.

Le CAF et le CJB ont souligné les vastes efforts déployés notamment par le Centre hospitalier de Bienne pour son bilinguisme. Soutenu jusqu'en 2014 par une subvention cantonale, ce bilinguisme a bénéficié ensuite de subventions de la loi fédérale sur les langues, avec l'appui du CAF et du Forum du bilinguisme. Ce dernier a remis le Label du bilinguisme au CHB en 2015. L'Hôpital de l'île a également initié des projets bilingues, grâce aux aides fédérales

aux cantons plurilingues. Ces soutiens ne représentent toutefois qu'une fraction des coûts du bilinguisme dans les soins.

Plaintes prises en compte

Les efforts pour le bilinguisme varient selon les établissements. Des plaintes sont parfois émises de la part de francophones de la région, suite à des traitements en allemand seulement, des rapports médicaux non traduits ou un manque de places de formation en français. La SAP peut intervenir dans les institutions sous contrat de prestations ou répertoriés sur la liste hospitalière du

canton. Les patients qui se sentent lésés pour non-respect du bilinguisme peuvent s'adresser à l'Office des hôpitaux, pour demander une enquête administrative. Dans d'autres établissements non soumis à la loi sur les soins hospitaliers, les efforts sont à bien plaisir, à défaut d'obligation légale.

La SAP, le CJB et le CAF relèvent que plusieurs questions restent ouvertes. Le canton est d'avis que le bilinguisme devrait être mieux intégré dans les coûts des soins et négocié dans les tarifs avec les caisses d'assurance-maladie. Ces négociations réunissent tous les hôpitaux du canton, pour un tarif en prin-

cipe unifié, mais le canton affirme que des différences régionales restent possibles et qu'elles pourraient s'appliquer au bilinguisme. Cette question n'a pour le moment pas été tranchée par les tribunaux.

Se pose aussi la question des aides fédérales aux cantons plurilingues, en baisse constante ces dernières années, alors qu'elles ont permis de dynamiser le bilinguisme dans les soins. Le CAF cherchera à obtenir le soutien du canton auprès de la Confédération. Se pose enfin, pour le CAF, la question d'une subvention directe à des projets bilingues, à condition d'avoir une base légale. **COMM**

Tornos attend un bénéfice de 8,2 millions pour 2017

MOUTIER Le fabricant de machines-outils respire.

Tirant profit d'une demande en hausse, Tornos a repris son souffle l'an dernier. Après avoir essuyé une perte nette de 3,6 millions de francs en 2016, le fabricant prévôtois de machines-outils attend un bénéfice net de 8,2 millions au titre de l'exercice 2017.

Le résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT) devrait lui aussi retrouver la zone bénéficiaire pour s'établir à 9,5 millions de francs, contre une perte de 3 millions douze mois auparavant, indique jeudi l'entreprise. Dévoilé

le mois dernier, le chiffre d'affaires a bondi l'an dernier de 31,3% à 178,8 millions.

Les entrées de commandes ont elles aussi présentée une belle embellie. Arrêtées à fin décembre, elles affichaient un montant de 207 millions de francs, une somme en progression de plus de moitié (+55,1%). Les réserves correspondent à cinq mois de travail.

Le constat repose sur un carnet de commandes s'élevant au même moment à 63,6 millions de francs. Tornos a attribué le redressement de ses affaires au

remaniement et à l'élargissement de la gamme de produits. Un facteur qui a permis à l'entreprise de renforcer sa position sur les différents segments de marché et régions.

Détails le 12 mars

L'an dernier, Tornos a notamment tiré profit de la reprise dès le début de l'année de la demande dans le secteur automobile ainsi que celui des techniques médicales et dentaires. Dans l'horlogerie, le retour à la croissance s'est manifesté à compter du deuxième semes-



Pour Tornos, l'année 2017 aura été plus réjouissante qu'en 2016. KEY

tre. Pour les machines du segment de prix moyen, la dynamique s'était dessinée à partir de l'exercice 2016 déjà, rappelle la société dont les origines remontent à 1880. Les commandes ont par ailleurs bénéficié du succès rencontré par le seg-

ment des machines multibroches.

Le groupe prévôtois dévoilera davantage d'informations sur ses comptes le 12 mars prochain. Ce jour-là, il donnera connaissance de ses résultats à l'occasion de sa conférence de presse de bilan à Zurich. **ATS**

EN BREF

CANTON Le PS prêt à lancer deux référendums

Réunis en congrès mercredi, les délégués du PS du canton de Berne ont débattu de la révision des deux lois sur les impôts et sur l'aide sociale. Ils se sont clairement prononcés en faveur du lancement d'un référendum contre chacun des deux projets de lois «si la session de mars devait ne pas aboutir à des modifications positives». Un autre point essentiel a été l'adoption d'une résolution sur la numérisation qui demande que tous puissent tirer profit des nouvelles technologies. **COMM**

STRAUMANN Le cap du milliard

Straumann Group a poursuivi sa croissance l'an dernier. Franchissant le cap du milliard de francs de revenus à la faveur d'une nouvelle vive hausse, le fabricant bâlois d'implants dentaires a vu son bénéfice net bondir de 20% au regard de 2016 à 275,6 mios de francs. Les ventes se sont quant à elles hissées à 1,11 milliard de francs, soit 21,2% de plus que douze mois auparavant, écrit jeudi l'entreprise établie à Bâle et qui possède un site de production à Villeret. **ATS**

Page Économie et Bourse complète sur notre e-paper

PUBLICITÉ

MATIÈRES PREMIÈRES

	dernier	préc
Prix du brut (NYME \$ par baril)	59,28	61,15
Huile de chauffage par 100 litres	91,90	91,90

Prix indicatif 3000 6000 litres

ROY MAZOUT ET DIESEL
032/941.46.17 - 079/446.32.38 - 2613 VILLERET
contact@roymazout.ch / www.roy-mazout-diesel.ch
Vente de combustible et carburant
Révision de citerne - dépannage 7j./7

INDICES	DJ Euro Stoxx 50
SLI	3325,9 -1.5%
1422,0 -1.0%	FTSE 100
Nasdaq	7092,4 -1.0%
Comp.	SPI
6680,5 -1.4%	100070 -0.9%
DAX 30	Dow Jones
12107,4 -1.2%	23505,2 -1.4%
SMI	CAC 40
8682,0 -0.9%	50792 -1.4%
SMIM	Nikkei 225
2470,2 -1.1%	21382,6 -2.3%

BONHÔTE
TEL. +41 32 722 10 00 info@bonhote.ch www.bonhote.ch

	dernier	%1.18
B.Alt.-M-Perf. CL (CHF)	14466,00	5.9
B.Asym.-Global CL B (CHF)	107,72	0.4
B.Asym.-Oblig. CL B (CHF)	100,89	-0.1
B.Sel.-Gl.Em. M-Fonds (CHF)	152,62	1.7
B.Sel.-O. HR M-Fonds (CHF)	98,83	-1.9
B.Str.-Monde (CHF)	166,21	-1.5
B.Str.-Obligations (CHF)	94,16	-1.5
Bonhôte-Immobilier	141,00	-4.7